

Tiers lieux : vers de nouveaux usages



VÉRITABLES LIEUX DE VIE, LES « TIERS LIEUX » SONT Tournés vers la production d'innovations, le partage d'expérience, la cohésion sociale, ou la médiation.

LA RÉGION LIMOUSIN LANCE UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, AGGLOMÉRATIONS, ET PAYS DE SON TERRITOIRE POUR DÉVELOPPER CES ESPACES.

POURQUOI ?

Les tiers lieux sont une opportunité de renforcer le tissu économique en milieu rural et l'attractivité des territoires. Si le réseau haut/très haut débit limousin est de plus en plus performant, les infrastructures prennent tout leur sens dès lors qu'elles accélèrent le développement des services et servent celui des usages numériques. La Région souhaite donc favoriser l'émergence de nouveaux projets innovants, en accompagnant les élus locaux et leurs services techniques.

QUELS TYPES DE PROJET ?

La démarche s'adresse aux projets de création de nouveaux espaces de proximité mais aussi et surtout, aux projets de modernisation des dispositifs et lieux existants, notamment les quelque 70 Espaces Publics Numériques (EPN), quasiment exclusivement dédiés à l'appropriation des technologies et usages de l'Internet.

Ces projets peuvent être portés par les collectivités seules, mais aussi de manière partenariale avec des acteurs privés. L'objectif est de privilégier les projets multithématiques et multicibles.

QUELS NOUVEAUX USAGES ?

Télécentre ou atelier de coworking à même de faciliter le télétravail ; Fablabs numériques pour passer de l'idée à la réalisation d'un projet dans un environnement collaboratif ; formations aux usages du numérique ; visio-accueil ou visio-guichet facilitant l'accès aux services publics dans les territoires les plus isolés ; offre de services aux très petites entreprises, artisans, agriculteurs, certaines filières ou associations... Autant de pistes à envisager pour les nouveaux tiers lieux.

« Nous veillerons à ce que les porteurs de projets retenus puissent faire partager leurs retours d'expérience aux autres territoires. Les projets non retenus pourront par ailleurs être financés via les Contrats de territoire ».

Philippe Roches

Chargé de mission numérique à la Région Limousin

Fab Lab au centre social du Chemillois à Chemillé Melay (49)



Quel accompagnement ?

Le financement cumulé Région, État, Europe est de 300 000 €. Il permettra d'accompagner les projets sélectionnés, via une mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage, jusqu'à la phase réalisation (ingénierie de projet, ingénierie financière...). « L'objectif est d'aider à faire mûrir une douzaine de projets sur l'ensemble du territoire » explique Philippe Roches, chargé de mission numérique à la Région.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des Contrats de cohésion territoriaux 2015-2017 que la Région signera avec les territoires. Un accompagnement complémentaire en phase réalisation pourrait ensuite être envisagé via le fonds de cohésion territoriale, le FEDER, et/ou le FEADER.



Le calendrier

